



Un sol vivant,  
Une plante forte,  
Des récoltes de qualité!

# Bulletin Viticulture biologique « Indications Saisonnières »

Saison 2020

N° 03

16 avril 2020

## Sommaire :

Evolution météo :  
page 1

Etat de la  
végétation :  
page 2

Interventions à  
prévoir :  
pages 2 à 4

Collaboration  
pendant le  
confinement :  
page 4

Bonjour à tous

Malgré les événements sanitaires qui bouleversent considérablement nos conditions de travail, la saison suit son cours et la pousse de la vigne est maintenant active, malgré certaines nuits très froides. Nous avons une avance nette des stades par rapport aux années antérieures.

Cette précocité nous fait parfois des frayeurs. Il a gelé dans certaines régions assez fortement la nuit du 31 mars au 1<sup>er</sup> avril, et ça a recommencé, bien que moins fort, la nuit du 14 au 15 avril. On retrouve presque le même timing qu'en 2019. Espérons que ce ne sera pas le cas début mai, mais il faut l'envisager comme une éventualité heureusement non encore confirmée d'après les prévisions météo à moyenne échéance.

La pluie devrait revenir plus ou moins suivant les régions la semaine prochaine. Compte tenu de l'avance prévisible de la végétation à ce stade, la protection contre les maladies devrait commencer.

## Evolution météo pour les 14 jours à venir

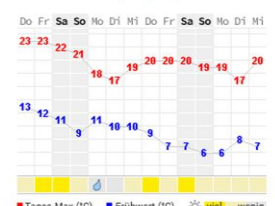
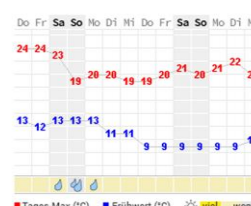
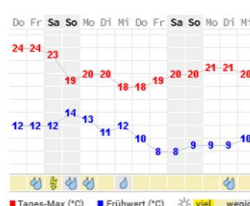
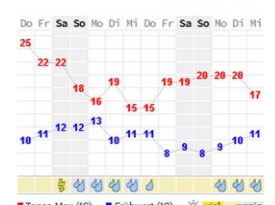
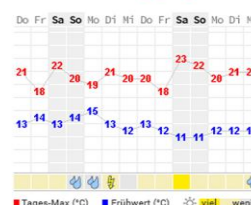
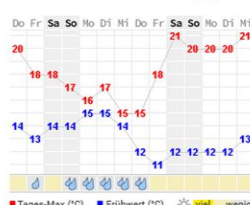
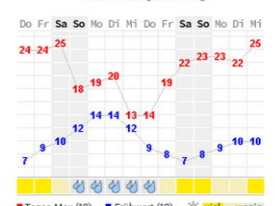
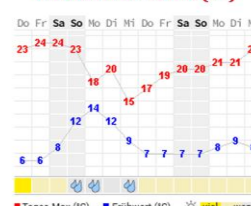
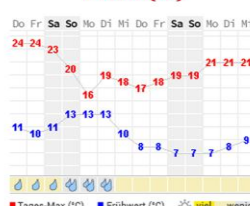
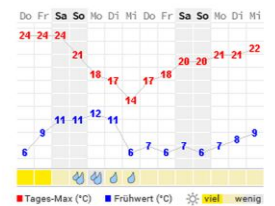
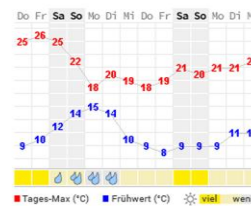
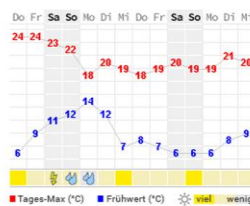
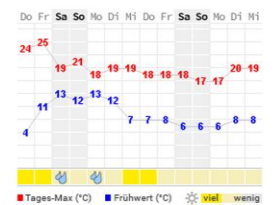
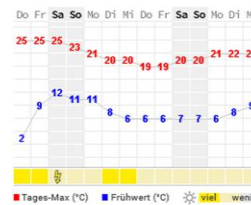
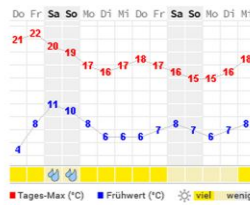
Changement de  
temps à prévoir  
avec plus  
d'humidité et de  
pluie la semaine  
prochaine, à  
proximité de la  
Nouvelle Lune du  
23 avril. Risque  
de gelées  
momentanément  
écarté jusqu'à la  
fin du mois.

Le temps sec avec gros écarts de température entre le matin et l'après-midi (parfois plus de 20°C !) devrait se modifier la semaine prochaine, soit juste avant le changement de Lune (Nouvelle Lune ●) du 23 avril.

Rappelons que, selon notre expérience depuis plus de 10 ans (indications qui nous avaient été fournies par Joseph Millot, viticulteur de Côte d'Or et grand observateur météo), la pression des maladies augmente autour des Nouvelle Lune et Pleine Lune.

La pluie devrait se manifester, surtout sur l'Ouest, le Sud-Ouest, et le Midi autour de ce changement de Lune. **Quantités cumulées plus importantes qu'initialement prévu !** Mais encore un déficit à prévoir sur la moitié Est.

La gelée, qui nous a encore frôlé la nuit de mardi à mercredi, semble écartée.



## Etat de la végétation et perspectives pour les semaines à venir

Nos tournées sont pour le moment limitées par le confinement. Mais nous disposons des informations que vous nous fournissez, ainsi que de l'observation des vignes proches de chez nous.

Les stades de la végétation, suivant les cépages et les régions, se situent le plus souvent entre 1 et 6 feuilles, parfois plus.

### Risques de maladies :

Nous avons donc atteint un stade où la vigne peut être sensible aux pénétrations de Black Rot et parfois même de Mildiou. Ceci bien sûr si les inoculum sont « mûrs », ce qui sera à priori le cas la semaine prochaine dans les régions où il pleuvra (la majorité).

Nous manquons d'indications sur l'Oïdium, mais les prévisions de risques sont supérieures à celle de l'année passée à ce stade (risque qualifié de moyen à élevé d'après le VITIFLASH de la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or). Il faudra être vigilants sur la protection si les parcelles ont des bois tachés (à observer surtout sur les bordures).

Pour l'Excoriose, nous manquons d'indications pour le moment, mais à priori le stade le plus sensible (2-3 feuilles étalées) est souvent dépassé ou va bientôt l'être.

Concernant le risque Excoriose, la météo actuelle n'y est pas favorable, mais les secteurs où vous en avez trouvé en taillant (« tablettes de chocolat ») nécessiteraient à priori une protection précoce, qui agira aussi contre l'Érinose (moins grave).

### Risques de ravageurs :

Concernant les mange-bourgeons (Boarmies ou Noctuelles), le stade de maximum de sensibilité a été dépassé. Si des morsures sont encore possibles, elles ne devraient plus concerner que l'extérieur des feuilles et très peu le bourgeon lui-même.

Il faudra éventuellement surveiller localement les risques d'Acariose, souvent plus forts sur les plantations en 2<sup>ème</sup> ou parfois 3<sup>ème</sup> feuille, et parfois localement sur d'autres parcelles. Si le cas se présente, nous n'avons pas d'acaricide biologique, mais nous agissons en stimulant la pousse pour que la plante surmonte le problème elle-même.

Le vol des Vers de la Grappe a dû commencer dans certaines régions. Cochylys en premier, plutôt dans les régions septentrionales, et Eudémis partout. Mettez bien en place les pièges d'observation avec capsules de phéromones (voir plus bas). Lorsque vous choisissez la lutte par confusion, la pose devrait débuter bientôt, avec bien sûr le respect des règles de « distanciation sociale ».



## Interventions à prévoir dans les semaines à venir

### Gelées possibles :

Pour le moment, les dégâts ont été relativement locaux, dans certains endroits encaissés. Peu de surfaces touchées bien que la période de fin mars à début avril ait connu des gels nocturnes plusieurs jours consécutifs. Il est vrai qu'à ce moment, la vigne n'était pas toujours complètement débourrée dans les régions tardives. Les arbres fruitiers ont plus souffert, entre autres les Pêchers (qui gèlent habituellement en fleur vers -2,5 °C) et bien sûr les Abricotiers.

On notera qu'une nouvelle fin de nuit avec gelées a été enregistrée mercredi matin 15 avril, soit 15 jours après la précédente. Ce sont des dates similaires à celles de l'année dernière. En 2019, on avait retrouvé des gelées début mai, à peu près 20 jours après celles de mi-avril. Composante lunaire ?... Donc, on doit à nouveau être vigilants début mai, et bien suivre les prévisions météo au fur et à mesure de l'approche de cette date.

Rappel des précautions à prendre :

- **Ne pas travailler le sol** dans les jours qui précèdent une période à risque.
- Si vous avez un enherbement épais, **il est souhaitable de le broyer, mais pas juste avant la gelée**, sinon la couche serait trop épaisse et encore humide. Ne pas le faire si la gelée est annoncée à moins de 72 heures.
- **Si ce n'est pas déjà fait, retarder la taille des coursons** pour retarder la pousse des bourgeons du milieu et du bas des baguettes. De plus, le bout de la baguette peut émerger de la couche d'air froid (souvent moins de 50 cm d'épaisseur) et ainsi ne pas geler.
- **Eventuellement, si ce n'est pas déjà fait, retarder la taille des coursons**, qui pourraient ainsi remplacer le cas échéant une baguette gelée.
- **L'irrigation par aspersion** semble bien fonctionner (ne l'arrêter qu'à la fin du gel !), ainsi que **les turbines** (4 à 5 ha protégés par appareil), mais l'investissement est très lourd.





- **Enfin, pulvérisation** (qu'on peut mélanger avec un traitement, ou avec une application de Compost Liquide) de **PLANTIGEL 5 litres/ha** sur la végétation 1 à 3 jours avant la période à risque. Nous en attendons un gain de 0,5 à 1°C environ. Voir nos précédents bulletins à ce sujet.

#### Ver de la Grappe

Le vol des papillons est en train de débiter

Si vous utilisez la confusion sexuelle, il faudrait la mettre en place assez rapidement, en respectant bien sur la « distanciation sociale » lors de la pose. Plus difficile cette année.

Dans tous les cas, placez pour la surveillance au moins **1 piège Delta pour chacune des espèces présentes chez vous** : Cochylys (plutôt zone septentrionale), Eudémis ou éventuellement Eulia.



En cas de vol important et de conditions météo favorables au Ver (douceur ou chaleur humide), faites éventuellement un traitement de la première génération environ 10 à 15 jours après la multiplication des captures (= au moment des pontes). La décision sera à prendre en fonction des conditions locales. Les zones les plus sensibles sont généralement les fonds de vallée humide, les bordures de fleuves ou les zones côtières.

Nous proposons généralement de traiter au **XENTARI 1 kg/ha, complété par 1 kg/ha de sucre ou de mélasse**, ou en cas de retard (présence de nombreux glomérules déjà en place) avec **SUCCESS 4 à 0,1 litre/ha**. Rappelons que ce dernier produit (à base de SPINOSAD), bien qu'admis en Agriculture Biologique, n'est pas inoffensif et ne peut réglementairement être appliqué que 2 fois par an...

Traitements à poser de préférence en fin d'après-midi pour une meilleure efficacité. C'est une règle générale pour les insecticides. Mais l'organisation du travail, en particulier sur les grands domaines, ne le permet pas toujours.

#### Oïdium sur les bois - Excoriose - Rot Brenner

Le stade 2-3 feuilles étalées étant maintenant le plus souvent dépassé, le risque Excoriose diminue, d'autant qu'il n'y a généralement pas eu beaucoup de pluies éventuellement contaminatrices, sauf parfois dans le Sud-Ouest. Cette maladie devrait maintenant être contenue avec le début des traitements soufrés.

Concernant les formes hivernantes de l'Oïdium, nous avons conseillé d'appliquer le **SOUFROLIGO** (base : polysulfure de Calcium) à 3-5 %. Cette application se fait généralement avant le stade de l'éclatement du bourgeon, et n'est donc plus d'actualité, hormis sur certaines parcelles très tardives.

Là encore, le relais sera pris par le début des traitements au Soufre.

Il en sera de même pour le Rot Brenner (à priori peu de conditions infectantes jusqu'à maintenant) et l'Erinose qui ne devraient pas constituer un problème (sauf éventuellement sur les premières feuilles apparues avant le premier traitement) car là encore les pluies infectantes ont manqué aux premiers stades de la végétation.

#### Démarrage et poursuite des traitements

Les pluies annoncées pour la semaine prochaine et l'accélération de la végétation vont nécessiter à peu près partout le début de la protection. Les stades végétatifs se situeront la semaine prochaine entre 4-5 feuilles et 8 feuilles (grappes séparées).

Pour un traitement au stade 4-5 feuilles, nous restons sur la même préconisation que dans le dernier bulletin, mais on peut rajouter du MOUILLANT BIOFA pour limiter le lessivage possible, car on pourrait avoir des pluies importantes :



**BOUILLIE BORDELAISE 0,5 kg/ha (100 g/ha de Cuivre métal) + SILIZINC 0,5 litre/ha + SOUFRE BIOFA 4 kg/ha + MOUILLANT BIOFA 0,5 litre/ha.**

Renouvellement normalement 8 à 10 jours après. Prévoir une montée du Cuivre, suivant le volume de végétation (dès maintenant si 8 feuilles). Puisque les Chambres considèrent qu'on ne traite pas encore l'Oïdium avant 8 feuilles, nous resterons en Soufre Biofa (non classé phytosanitaire en France) avec la bouillie suivante :

**BOUILLIE BORDELAISE 1 kg/ha (200 g/ha de Cuivre métal) + SILIZINC 0,75 litre/ha + SOUFRE BIOFA 5 kg/ha + MOUILLANT BIOFA 0,5 litre/ha. Dose de cuivre à augmenter si grosses pluies prévues.**

Le choix du Silizinc est guidé par son effet intéressant sur la végétation (activation des méristèmes, augmentation de la surface des feuilles) mais aussi par son effet physiologique qui permet au Cuivre de mieux agir sur le Black Rot (maladie contre laquelle aucun fongicide utilisable en Agriculture Biologique n'est homologué). En cas de pression du Mildiou, on peut le remplacer par du Silicivre aux mêmes doses. Le Mouillant Biofa est intéressant à rajouter pour un effet prolongé de la pulvérisation.

#### Si vous êtes munis de panneaux récupérateurs

En reprenant les principes présentés dans le dernier bulletin, vous avez alors une possibilité de diminuer les doses de cuivre sans perte d'efficacité.

**En cette saison**, la récupération, sans modification du réglage de votre pulvérisateur, permet **environ 75 % de réduction du volume de traitement**. Vous n'auriez donc à préparer que 25 % environ de votre volume de bouillie habituel.

En théorie, il serait possible de n'utiliser que 25 % des quantités de produits phytosanitaires à l'ha. Toutefois, ce que nous avons observé sur le terrain indiquerait que cette réduction est trop forte pour assurer le même résultat qu'avec une pulvérisation aux doses « classiques ».

Nous proposons donc, pour le moment et si bien sûr vous avez cet équipement :

- **Une réduction à seulement demi-dose** au lieu de quart de dose **pour le fongicide cuprique**. Pour cela, vous ne préparez que 25 % de votre volume de bouillie habituel, mais vous doublez les concentrations par rapport à ce que vous faisiez avant.

- **Réduction identique pour les SILIZINC et SILICUIVRE**, en gardant un volume d'1 litre pour 200 grammes de Cuivre métal (= 1 litre pour 1 kg de Bouillie Bordelaise).

- **Mais, par précaution, gardez la même dose/ha pour les Soufres** qui ont un comportement différent, et qui vaporisent plus facilement. Donc, avec un volume de bouillie de 25 % du volume habituel, vous quadruplez les concentrations, pour obtenir au final la même quantité/ha qu'auparavant.

Les conditions météo de la semaine prochaine (temps plus arrosé, restant assez chaud) devraient être particulièrement favorables au passage de nos applications microbiennes (Compost Liquide, Actigrains, Actipreta, etc...). Vous aurez un bon créneau pour le faire si ce n'est pas encore le cas.

**L'HUMATE DE BORE à 10 litres/ha** (maintenant agréé en bio) sera un bon complément, en particulier pour les parcelles qui souffrent de problèmes de végétation.

**Voir notre dernier bulletin n°2, ou la circulaire de début de saison (bulletin n°1) pour toutes précisions.**

Là encore, la météo enfin plus arrosée aidera à leur installation si vous n'avez encore pas pu l'effectuer. Rappel des propositions :

- **Les semis de petites légumineuses basses**, en particulier le mélange Luzerne lupuline (Minette) 3 kg/ha, Trèfle blanc nain (2 kg/ha) et Lotier (1 kg/ha). Nous pourrions adapter les proportions aux conditions locales. Par exemple, en conditions sèches, on va privilégier la Minette à 5, voire 7 kg/ha dans les allées.
- **Le semis de NÉMAFOIN en interculture**, avant la plantation de la vigne. Ce mélange est composé de trois plantes (Avoine rude, Vesce de Hongrie, Sainfoin) avec un sachet d'HUMISFER à mélanger à sec à la semence pour favoriser la mycorrhization. Il peut aussi s'utiliser en engrais vert dans les allées. Quantité/ha du mélange : 40 kg environ en plein, la moitié si c'est dans les allées. Il est vendu en conditionnements pour 25 ares (50 ares pour les allées).



**Pour plus de précisions sur cet important sujet, voir notre circulaire de début de saison et notre catalogue (pages 20 à 25), pour rappel en [lien Dropbox](#).**

Il nous est encore difficile de vous rendre visite aussi souvent que d'habitude tant que cette mesure n'est pas levée ! Nous verrons comment les choses évolueront après le 11 mai. En attendant, nous vous proposons :

- **Contacts par SMS** lorsque c'est bref, ou par mail ou par téléphone lorsque c'est plus dense.
- **Envoi de photos numériques par mail ou par SMS** lorsqu'on a des observations à communiquer sur le terrain ou le matériel.
- **Pour les analyses**, si c'est urgent, prélevez par vous-mêmes (voir conditions de prises d'échantillon dans notre tarif d'analyses, communiqué sur demande) et envoyez-les nous.
- **Nous pensons aussi installer prochainement sur nos ordinateurs le logiciel ZOOM** qui permettra une conversation à plusieurs sur l'écran, et de passer à l'image des fichiers et photos. On prend alors rendez-vous (comme pour une visite normale) et vous recevez un lien Internet qui vous permet de rejoindre la réunion.

**Nous vous souhaitons tous de rester en bonne santé et une bonne fin de confinement !**

L'équipe SYMBIOSE

*La majorité des spécialités vendues sous la marque SARL JACQUES MOREAU (sauf spécification contraire) ne sont pas des produits phytosanitaires homologués en France. Sa responsabilité est limitée à la fourniture de produits utilisables en Agriculture Biologique, autorisés à la vente et contrôlés en tant que tels. Elle ne revendique donc aucune action de leur part contre insectes, maladies ou autres ravageurs ou pathogènes. Aucune réclamation concernant l'une quelconque de ces actions n'est recevable de la part de SARL JACQUES MOREAU. La responsabilité de la SARL JACQUES MOREAU ou de SYMBIOSE ne peut être engagée en raison de dommages survenus aux personnes, pertes de récolte ou toute atteinte aux biens du seul fait de l'utilisation des produits. Suivant le règlement CE 834/2007 modifié, en cas de menace avérée sur une culture, utilisez un produit phytosanitaire homologué compatible avec l'annexe II du règlement CE 889/2008.*

**Les applications microbiennes**

**La semaine prochaine sera favorable.**

**Les couvertures de sol**

**La couverture végétale est une protection naturelle pour le sol.**

**Conditions de collaboration pendant la crise de confinement**